

▼: médicament soumis à une surveillance particulière et pour lequel la notification d'effets indésirables au Centre Belge de Pharmacovigilance est encouragée.

- **Hepatyrix®** (chapitre 12.1.3.10.) est un **vaccin combiné contre l'hépatite A et la fièvre typhoïde**. Ce vaccin peut être envisagé chez les adultes et les adolescents à partir de 15 ans devant être protégés à la fois contre l'hépatite A et contre la fièvre typhoïde, p. ex. en cas de voyage dans des pays où ces deux maladies sont endémiques. Ce vaccin combiné n'est pas plus efficace que l'administration des deux vaccins monovalents; il présente un risque élevé de réactions locales au site d'injection. Ce vaccin combiné ne permet pas une vaccination complète contre l'hépatite A et doit être précédé ou suivi d'une dose d'un vaccin monovalent contre l'hépatite A dans un délai de 6 à 12 mois. Pour la protection contre la fièvre typhoïde, il existe également un vaccin oral vivant dont l'efficacité et la durée d'action sont comparables au vaccin injectable.¹

- Les **suppositoires Motilium®** (chapitre 3.4.1.) sont retirés du marché, et il n'existe plus de spécialité à base de **dompéridone** à usage rectal. Des mesures restrictives concernant l'utilisation de la dompéridone ont été prises en 2014 en raison du risque d'allongement de l'intervalle QT et d'arythmies; celles-ci limitaient entre autres l'usage des suppositoires à base de dompéridone [voir Folia d'avril 2014].

- La spécialité **Theolair®** (chapitre 4.1.7.) à base de **théophylline à libération prolongée** est retirée du marché. La théophylline est toujours disponible sous forme de capsules à libération prolongée (Xanthium®). La théophylline a une marge thérapeutique-toxique étroite et le passage d'une spécialité à une autre doit donc se faire avec prudence. La place de la théophylline dans le traitement d'entretien de l'asthme et de la BPCO est limitée.

- La spécialité **Hibitane®** sous forme de **crème vaginale** (chapitre 6.1.3.) est retirée du marché, et il n'existe plus de spécialité à base de **chlorhexidine** à usage vaginal. Une solution vaginale à base de povidone iodée peut être une alternative dans les indications restreintes d'un antiseptique par voie vaginale.

- La spécialité **Laburide®** à base de l'antiépileptique **phénéturide** (chapitre 10.7.2.4.) est retirée du marché. Vu sa toxicité, le phénéturide n'est certainement pas un premier choix dans la prise en charge de l'épilepsie.

- La spécialité **Protamine 1000®** (5.000UI/5 ml) est retirée du marché (chapitre 20.1.1.2.). La protamine est utilisée comme antidote de l'héparine, et est encore disponible sous le nom de spécialité **Protamine Sulfaat Leo®** (attention, le dosage est différent: pour Protamine Sulfaat Leo® 7.000 UI/5ml).

¹ La Revue Prescrire 2005;25:10